

et le premier Institut d'hommes, de fondation canadienne, je crois, au moins dans le diocèse. Il y a trois ans, ces bons et pieux jeunes gens laissaient le monde et disaient adieu à leur famille pour recevoir l'habit religieux de l'Institut. Ils se mirent généreusement à l'œuvre si difficile de la sanctification et de la formation religieuse, sous la direction de prêtres pieux et zélés. Pendant trois longues années, avec une persévérance admirable ils ont travaillé, sous le regard de Dieu, à acquérir les vertus de leur état. Rien, humainement parlant, ne les avait poussés à entrer dans cet Institut, rien ne pouvait les engager à y persévérer ; Dieu seul, qui avait inspiré M. l'abbé J.-O. Brousseau à fonder cette congrégation religieuse, a conduit là ces jeunes gens et leur a donné le courage de la persévérance.

Comme toutes les institutions naissantes, les commencements de l'Institut agricole des Frères de N.-D. des Champs ont été très pénibles. Il faut avoir vu M. l'abbé Brousseau et les Frères à l'œuvre pour s'en faire une idée ; mais aujourd'hui, après trois ans, les choses ont bien changé. Cet Institut a beaucoup progressé. Un corps de bâtiment, à trois étages, sert de résidence aux Frères, avec une jolie chapelle, petite il est vrai, mais néanmoins suffisante pour la communauté actuelle. La ferme comprend une superficie de six cents acres, que les Frères défrichent et mettent même à la charrue peu à peu. Sur cette ferme se trouvent des granges, des étables et autres dépendances, qui ont surgi comme par enchantement, comme font d'ailleurs toutes les œuvres du « Père Fondateur, » nom sous lequel on se plaît à désigner M. l'abbé Brousseau.

Le but de l'Institut agricole des Frères de N.-D. des Champs est de se vouer aux œuvres intéressantes les orphelins, particulièrement de recueillir les orphelins pauvres et les enfants abandonnés pour les élever chrétiennement, leur donner une instruction chrétienne, leur enseigner l'agriculture, les métiers et les arts qui s'y rapportent, et les préparer ainsi à vivre honorablement. Ces orphelins seront d'abord recueillis par les Sœurs de N.-D. du Perpétuel Secours dans leur petit orphelinat de Saint-Damien, auquel sont attachés une ferme et de vastes jardins, afin d'inculquer dès le bas âge, avec l'instruction religieuse et la bonne éducation, le goût de la culture et du sol natal. Au sortir du petit orphelinat, vers